

Pierre Renaud

Conseil

Montréal

prenaud@mccarthy.ca

t. +1 514-397-7819

Admission au barreau

Québec 1987

Faculté de droit

Université du Québec à Montréal

Domaines de pratique

Droit de l'environnement, droit réglementaire et droit autochtone

Secteurs d'activité

Projets

Pierre Renaud est avocat-conseil au sein du cabinet McCarthy Tétrault.

Conseiller aguerri du secteur de l'environnement et du développement durable au Québec, Me Renaud assume un rôle de premier plan au sein du groupe du droit des affaires et plus spécifiquement, avec le groupe du droit de l'environnement pour la région du Québec.

Me Renaud offre des conseils stratégiques à nos clients. Il les accompagne sur le plan du développement durable et de l'acceptabilité sociale, dès le début de leurs projets, et dans le cadre des processus d'autorisation, de consultation et de participation publiques, dont celui du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Leader stratégique reconnu pour son approche orientée vers les résultats et le développement d'idées novatrices, le parcours professionnel de Me Renaud est unique. À titre de président du BAPE, de 2007 à 2012, il a été responsable de la nomination et du suivi de plus de quarante commissions d'enquête (audiences publiques et médiations) ainsi que de la production et du dépôt des rapports au ministre responsable de l'Environnement et ce, sur des mandats aussi spécifiques que ceux du complexe hydroélectrique La Romaine, de la mine aurifère Canadian Malartic, de l'Aluminerie Arvida centre technologie AP60, mais également, aussi diversifiés que les trains de banlieue, les gaz de schiste, les éoliennes, les petites centrales hydroélectriques et les sites d'enfouissements.

Me Renaud a assuré la réalisation de plus de 85 mandats d'information et de consultation du dossier par le public.

En mettant en place le premier plan de développement durable au sein de l'appareil gouvernemental (122 ministères et organismes), Me Renaud a fait du développement durable une priorité pour le BAPE. Dans cet élan de modernisation, il a instauré un processus de facilitation, pendant les audiences publiques, donnant ainsi l'opportunité aux citoyens et aux promoteurs de trouver des solutions à l'implantation harmonieuse d'un projet. Me Renaud a également mis en place des règles de décorum applicables aux commissions d'enquête et une Déclaration de valeurs éthiques. Il a de plus révisé le Code de déontologie des membres afin de permettre l'établissement de règles, dont celles sur la nomination des commissaires visant à éviter les conflits d'intérêts.

Pierre Renaud

Conseil

Montréal

prenaud@mccarthy.ca

t. +1 514-397-7819

De 1993 à 1996, toujours au sein du BAPE, Me Renaud a occupé un poste de commissaire dans le cadre duquel il a siégé à trois commissions d'enquête avec audience publique – dont deux à titre de président – et a réalisé, avec succès, deux commissions d'enquête avec médiation. À ce sujet, il a produit, en 1994, le document de référence La médiation en environnement : une nouvelle approche au BAPE qui a donné naissance au processus de médiation, tel qu'il est appliqué aujourd'hui au sein de cette organisation.

En tant que vice-président, pour le Québec, de l'organisme Conservation de la nature Canada, de 2001 à 2007, Me Renaud a joué un rôle prépondérant dans la conception et le déploiement d'initiatives stratégiques menant, notamment, à la réalisation d'une campagne de financement de près de 27 millions de dollars, à la mise sur pied du programme des aires protégées avec le gouvernement du Québec, et à la négociation avec Domtar de l'acquisition de 40 km² de territoire permettant de créer le Parc des monts Sutton (64 km²), le plus grand parc privé à l'est des Rocheuses.

Pendant trois ans, il a été membre du Conseil de la conservation et de l'environnement du gouvernement du Québec chargé de conseiller le ministre responsable de l'environnement au Québec relativement à la planification des orientations, des politiques et des stratégies relatives à la législation et à la réglementation environnementale. Il a présidé les groupes de travail pour l'élaboration de l'Avis sur le développement durable et l'administration publique québécoise et l'Avis sur la protection des boisés urbains.

Au début de sa carrière, Me Renaud a occupé un poste de conseiller juridique au ministère de l'Environnement du Québec appliquant notamment la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur le régime des eaux ainsi que leurs règlement respectifs. Il a également occupé un poste de conseiller juridique chez Hydro-Québec s'assurant d'obtenir les autorisations environnementales nécessaires à l'implantation des lignes et des postes électriques. Enfin, il a réalisé un stage au Secrétariat de l'ozone du Programme des Nations Unies pour l'environnement, à Nairobi, Kenya, où il a eu à travailler notamment sur le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Outre ses activités professionnelles, Me Renaud a enseigné plus d'une dizaine d'années à titre de chargé de cours au programme de maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke et au baccalauréat à l'Université

Pierre Renaud

Conseil

Montréal

prenaud@mccarthy.ca

t. +1 514-397-7819

du Québec à Montréal, dans le cadre duquel il enseignait les cours de droit de l'environnement. Coauteur de deux livres sur la médiation, Me Renaud a rédigé plusieurs articles et rapports, et donné plus d'une centaine de conférences et de présentations sur la législation applicable en environnement, le processus d'évaluation environnementale, la médiation et le fonctionnement du BAPE.

Me Renaud a reçu, en 1997, le Prix du meilleur article étranger 1996 décerné par *La revue générale des routes*, Paris, France, pour l'article intitulé *La médiation et les conflits entourant les projets d'infrastructures routières*. Il a également reçu en 2014, le Prix Hommage Pierre Lachance du CETEQ en reconnaissance de ses accomplissements en développement durable et de son engagement au rayonnement de l'économie verte.

Diplômé en droit de l'Université du Québec à Montréal en 1986, Pierre Renaud a également suivi des cours en droit international à l'Université de Nairobi au Kenya en 1992 et a complété, en 1996, une maîtrise en administration publique à l'École nationale d'administration publique.

Prix et distinctions

Canadian Legal Lexpert Directory - 2017

Leading lawyer in the area of mining

CETEQ - 2014

Pierre Lachance tribute award - Support for sustainable development and commitment to growing the green economy